## Commission d'enquête: beaucoup de bruit pour pas grand-chose

Créée au lendemain des révélations de l'affaire Benalla, la commission de l'Assemblée ne publiera pas de rapport.

PIERRE LEPELLETIER > @PlerreLepel

AFFAIRE «C'est la montagne qui a accouche d'une souris », se désole un député des Républicains. Après deux semaines houleuses, la commission des lois de l'Assemblée nationale, transformée en commission d'enquête sur l'affaire Benalla, se réunissait une dernière fois mercredi soir. À la sortie, un même sentiment d'«échec» et de «frustration» habitait les élus. Censée faire « la lumière» sur l'affaire Benalla, la commission n'aura même pas abouti sur un rapport. Seul un compte rendu de près de 400 pages vient d'être publié sur le site de l'Assemblée pour retranscrire les différentes auditions.

«Je n'aurais jamais signé mon nom sur un rapport d'une commission d'enquête bafouée et étouffée par l'Élysée », cingle le député LR et corapporteur Guillaume Larrivé. Mercredi soir, il avait d'ailleurs abandonné sa place à côté de la présidente de la commission, la macroniste Yaël Braun-Pivet, pour regagner les sièges de son groupe. «Compte tenu de la situation et des postures de l'opposition, nous étions dans l'incapacité de tirer la moindre conclusion», justifie l'élue de LaREM.

Un revers, donc, «piloté» par l'Élysée, selon l'opposition. «C'était l'histoire d'un échec annoncé, raille le député Nouvelle Gauche (PS), Luc Carvounas. La commission était totalement verrouillée par l'Élysée. Toutes les demandes d'auditions de l'opposition ont été rejetées», regrette le socialiste. Le député LR Sébastien Huyghe se voulait pourtant optimiste : « J'avais cru qu'ils étaient de bonne foi en acceptant la commission d'enquête. Qu'ils faisaient contre mauvaise fortune bon cœur. Mais ils n'ont pas cessé de nous adresser des fins de non-recevoir. Je n'ai pas souvenir d'avoir vu une présidente de commission d'enquête autant aux ordres», assure l'élu des Républicains, quatre mandats de député au compteur.

Je n'ai pas souvenir d'avoir vu une présidente de commission d'enquête autant aux ordres

SÉBASTIEN HUYGHE, DÉPUTÉ LR

Même si elle assure n'avoir «aucun regret» sur la façon dont elle a mené sa commission, Yaël Braun-Pivet reconnaît des «dysfonctionnements» et propose de «revoir l'organisation» des enquêtes parlementaires. «La temporalité est à repenser. Il n'est par exemple pas bénéfique de travailler à chaud sur un sujet comme nous venons de le faire avec l'affaire Benalla», avance-t-elle. La présidente de la commission d'enquête souhaite par ailleurs réduire le nombre de députés en séance en le limitant unique-

## ion des lois 🗃 Assemblée nationale con listé és 👚 sion des lois 🖀 Assemblée nationale Comm blée nationale Commission des lois **MMISSION** ission des lois 🏴

Le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, lors de son audition sur l'affaire Benalla par la commission des lois de l'Assemblée nationale, le 23 juillet. 1.-C. MARMARA/LE FIGARO

ment à ceux membres de la commission. Braun-Pivet se dit aussi «favorable» à des séances à «huis clos». Une façon, selon elle, d'éviter que des députés «ne viennent uniquement pour la télévision». « Leur principal objectif n'est pas la recherche de la vérité, mais l'exposition médiatique. À l'image de Nicolas Dupont-Aignan, qui se permet de faire un coup en quittant une séance en plein milieu, alors qu'il n'est même pas membre de la commission des Lois», critique-t-elle.

Au Palais Bourbon, nombreux dans l'opposition jalousaient l'autre commission d'enquête qui siégeait en même temps au Sénat. «Les sénateurs sont to-

talement libres, car leur commission est présidée par l'opposition, à savoir le sénateur LR Philippe Bas, certifie le corapporteur Guillaume Larrivé. Il a pu auditionner qui il souhaitait. J'aurais présidé la commission d'enquête de l'Assemblée, j'aurais fait exactement la même chose que lui. » « Une commission d'enquête ne doit pas être le lieu d'un combat politique, mais un combat pour la vérité. Nous nous sommes efforcés de respecter cela», résume le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur, rapporteur de la commission d'enquête. «Chacun a pu s'exprimer dans le respect. Le Sénat a été à la hauteur. Nous avons prouvé qu'il avait encore

## Plusieurs enquêtes iudiciaires en cours

Parallèlement aux investigations parlementaires et aux procédures administratives, plusieurs enquêtes judiciaires ont été lancées depuis le début de l'affaire. Alexandre Benalla a été mis en examen pour « violences en réunion n'ayant pas entraîné d'incapacité totale de travail». «immixtion dans l'exercice d'une fonction publique en accomplissant des actes réservés à l'autorité publique», «port et complicité de port prohibé et sans droit d'insignes réglementés par l'autorité publique», « recel de détournement d'images Issues de la vidéoprotection» et «recel de violation du secret professionnel». Son acolyte Vincent Crase, à ses côtés le 1er mai, est quant à lui poursuivi pour « violences en réunion », « immixtion dans l'exercice d'une fonction publique» et «port prohibé d'arme». Trois policiers haut gradés, Laurent Simonin, Maxence Creusat et Jean-Yves Hunault, ont été mis en examen pour «détournement d'images Issues d'une vidéoprotection» et «violation du secret professionnel». Le premier cité est également poursuivi pour «complicité de port illégal d'insigne». Deux autres enquêtes ont par ailleurs été ouvertes ces derniers jours. La première vise à faire la lumlère sur une altercation qui aurait impliqué Alexandre Benalla, Vincent Crase et le major de police Philippe Mizerski au Jardin des Plantes, trois heures avant les événements de la place de la Contrescarpe. La seconde s'intéresse au couple molesté le 1er mai, soupçonné d'avoir commis des violences à l'encontre des forces de l'ordre. A.B.

toute sa place, alors que certains souhaitent le supprimer. On a plus fait progresser le bicamérisme en quinze jours qu'on l'a fait en dix ans», sourit son collègue Patrick Kanner.

La commission d'enquête du Sénat a cependant pris un coup d'arrêt. Trêve estivale oblige, les travaux ne reprendront qu'en septembre, pour une conclusion qui ne devrait pas survenir avant l'automne, voire la fin de l'année. Au risque donc de ne plus être en phase avec l'actualité. «Notre rapport pointera du doigt les dysfonctionnements de l'affaire. Les journalistes s'y intéresseront», veut-on croire depuis le Sénat.